

# Les Forces Spéciales dans le Monde

Julien HECKLER  
Octobre 2020



Source : Ministère des Armées

Il est difficile de tracer une histoire précise des Forces Spéciales (FS). En effet, depuis la nuit des temps, des unités spécialement formées ont été utilisées. Nous pouvons prendre l'exemple du guerrier hébreu biblique, Gédéon, pour l'utilisation des attaques surprises conduites de nuit en l'an 1245 avant JC, l'Iliade et l'Odyssée à travers les actes d'Ulysse, Hannibal<sup>1</sup>, la guerre de Cent-Ans, les guerres de Religions ou encore la Première Guerre mondiale. Mais ce n'est véritablement que durant la Seconde Guerre mondiale que les premières opérations spéciales effectuées par des forces désignées et institutionnalisées au sein des forces armées sont apparues. Si l'on reprend, de façon globale, le principe des opérations spéciales consiste donc à déployer de façon efficace et le plus modestement possible, un groupe d'individus très entraînés et prêts à faire face à un adversaire plus puissant en attaquant ses points faibles et/ou ses points sensibles en trouvant le talon d'Achille de l'ennemi, de sa stratégie et de son organisation. Il s'agira alors par la suite de tirer un maximum de profits en y engageant une action forte, en un lieu très précis et en un temps très court avant de disparaître.

Dans le Monde, les Forces Spéciales (FS) britanniques sont un modèle historique donnant naissance à la création de d'unités FS dans beaucoup de pays. En effet, très tôt, l'armée britannique a dû être confrontée à des situations de guérilla ou d'insurrection urbaine comme c'est le cas en 1899 dans la guerre du Boers ou encore en Irlande durant le début du siècle. C'est donc en partie pour cette raison, et face à des situations insulaires que les Britanniques ont toujours privilégié des actions de guerre avec des stratégies indirectes et des méthodes, somme toute, non orthodoxes.

En été 1940, les britanniques se retrouvaient seuls face à une Allemagne qui contrôlait alors une grande partie du continent Européen. Ne disposant pas encore du soutien des États-Unis, c'est sous l'impulsion de Winston Churchill que les britanniques ont décidé de reprendre l'initiative en utilisant les techniques de combats non conventionnelles des Afrikaners<sup>2</sup>. Combats particulièrement adaptés à la mentalité des britanniques, ils décident alors de créer des petites unités non conventionnelles et très performantes sur le terrain. Ce n'est donc pas moins de vingt et un commandos relevant de la British Army et neuf des Royal Marines qui furent créés, intervenant dans des raids sur les continents européen et africain, mais aussi au Moyen et Extrême-Orient. Ces petits groupes devaient donc être capables d'opérer en autonomie complète pendant quelques jours en procédant à des actes dispersés et isolés. Au fur et à mesure de leurs évolutions, ces groupes ont été engagés au cours des débarquements pour emporter les défenses adverses puis se replier au sein des régiments pour assurer des reconnaissances ou une réserve d'intervention. Ces commandos furent donc utilisés principalement dans des assauts amphibie ou terrestre. Parallèlement à cela, Winston Churchill décide de créer le 'Special Operations Executive' (SOE) en charge de multiplier les actions de sabotage et de guérillas sur les arrières ennemis. Le SOE fut constitué sur deux structures existantes à savoir la section D du MI6 créée en 1936 pour les actions de sabotage et de destruction et le Military Intelligence/Research (MI/R) chargé d'étudier l'ensemble des techniques de guérilla dans le monde. Les tâches de ce nouveau service étaient donc le sabotage militaire et industriel de la machine de guerre de l'ennemi Nazi mais également la propagande, l'assassinat de dirigeants militaires et civils ennemis et la constitution de mouvements de résistance armés dans les pays d'Europe. Pour ce faire, l'ensemble des moyens était autorisé à savoir des ateliers et laboratoires secrets, des lieux pour la confection de fausses identités, d'armes mais également de bombes... Un arsenal de moyens fut mis à leur disposition pour maintenir leurs réseaux de liaisons avec les résistants répartis dans l'Europe<sup>3</sup>. Les actions de ce service ne se limitaient pas seulement à l'Europe mais opéraient aussi de l'autre côté du monde où des groupes résistants participaient à l'entraînement à l'ennemi Japonais sous le nom de *Force 136* basé au Moyen-Orient. Toutefois, ce service fut controversé par un bon nombre de personnes. En effet, leurs opérations eurent pour conséquences de renforcer la vigilance des services et de l'armée allemande, ce qui perturba fortement les services de renseignements de l'Intelligence Service. Le SOE permit de faire éclore de nombreuses autres unités spéciales et notamment au cours de l'opération MI9<sup>4</sup> qui avait pour objectif de constituer des réseaux d'évasion à

---

<sup>1</sup> *Sparte, l'État militaire* – Theatrum Belli – 09 avril 2019 - <https://theatrum-belli.com/sparte-letat-militaire/>.

<sup>2</sup> Créé en 1973, le mouvement de résistance Afrikaner est un groupuscule d'extrême droite sud-africain prônant la suprématie blanche et la restauration des républiques boers du XIX<sup>e</sup> siècle au sein de l'Afrique du Sud.

<sup>3</sup> *La guerre secrète contre Hitler* - William Casez - édition Robert Laffont- 1991.

<sup>4</sup> Création de la 'Special Boat Squadram', 'Long Range Desert Group', 'Pathfinders', 'Small Scale Raiding', 'Jedburghs', 'Royal Marine Boom Patrol Detachment', 'Royal Navy Beach Head commando', 'Chindts', 'Resistance Battalions'...

travers l'Europe occupée. Pour ce faire, elles inclurent des ressortissants et créèrent ainsi des unités constituées de Français, de Belges avec pour célèbre unité le Special Air Service (SAS).

C'est à l'automne 1941 que les Forces Spéciales (FS) modernes sont nées. David Stirling, officier au sein de la Layforce rédigea un rapport de sa chambre d'hôpital à la suite d'un accident de parachutisme. Ce rapport destiné au Général Auchinleck affirmait qu'entre les différents commandos intervenant sur les théâtres ainsi que les hommes en civil du service de renseignement, il était nécessaire de créer une nouvelle unité, qui pourrait avoir la capacité de réaliser des raids stratégiques à destination du haut commandeur pour pouvoir influencer directement sur les actions de déroulement global de la guerre. L'une de ses idées majeures était qu'au lieu de déployer deux cents hommes, comme le recommandaient les doctrines, sa méthode suggéra de n'en déployer que quelques-uns surentraînés utilisant des méthodes peu orthodoxes et agissant toujours par surprise. Il préconisa que ces petits groupes devaient être autonomes pour ne dépendre que très peu du soutien logistique et ainsi ne pas dépendre des moyens de transports facilement repérables. Pour cela, ils devront être capables d'opérer à partir de bases secrètes situées derrière les lignes ennemies, puis de les harceler dans la durée en entraînant des maquis<sup>5</sup> et guérillas locales. L'ensemble des personnes recrutées devra disposer d'un haut niveau de qualification. Les opérations, tout au long de la guerre en Europe mais également contre l'Afrika Korps, donnèrent un aperçu des capacités stratégiques de cette unité. Au retour de la paix, ces unités du SAS furent dissoutes le 5 octobre 1945. Toutefois, l'originalité et l'esprit des FS purent être conservés au sein du 21<sup>st</sup> SAS<sup>6</sup> appartenant alors à une unité de l'armée territoriale ayant un profil peu orthodoxe.

C'est alors que les Forces Spéciales vont commencer à intervenir et à être reconnues. Entre 1950 et 1952, le SAS connu une phase de montée en puissance progressive et parfaitement erratique. La menace soviétique les invita à mener une étude sur leur stratégie définie en deux missions :

- Des insurrections profondes de longue durée ayant pour objectif d'éliminer des personnalités politiques ou militaires majeures des pays ennemis ou de conduire des sabotages sur des cibles invulnérables aux attaques aériennes ;
- Des infiltrations de courte durée, ayant pour finalité d'effectuer des reconnaissances tactiques spécifiques et des actions de destruction.

A partir de ce moment, les unités spéciales anglaises se virent impliquées dans l'ensemble des opérations extérieures en raison des multiplications des insurrections révolutionnaires et du terrorisme urbain. C'est également dans ce contexte que les FS britanniques connaîtront un engagement très important.

Dans un discours, Margaret Thatcher déclarait : « *la décision d'utiliser la force est difficile à prendre et je hais la violence. Mais il y a une chose que je hais plus encore c'est de céder à la violence* ». C'est dans ce contexte que l'accent des unités spéciales (lutttes anti-insurrectionnelles dans les colonies par exemple) fut utilisé en Irlande du Nord sur de nombreux théâtres d'opérations<sup>7</sup>. Le comportement des Britanniques dans la lutte contre l'IRA fut influencé dès le départ par l'héritage des méthodes terroristes développées par le SOE pendant la guerre. Ainsi, des missions de renseignement et d'identification furent confiées à un groupe du 'Parachute Regiment' sous le nom de MRF. C'est la première unité qui opéra dans la clandestinité en Irlande du Nord et donc sur son territoire même. Cette nouvelle mission confiée aux SAS généra quelques tensions, pour laquelle David Stirling, le créateur de l'unité, n'était pas favorable, ce qui allait créer quelques tensions de par les modes d'opérations à savoir en tenue civile pour des actions non-militaires. Le commandement britannique mit sur pied plusieurs unités militaires clandestines comme la Force Research Unit, la 14<sup>th</sup> intelligence and Security Compagny, la 4<sup>th</sup> Field Survey Troop. Face à ces nouveautés, Londres mit au point une nouvelle doctrine anti-terroriste. On notera bien l'importance de faire la différence entre les actions anti-terroristes qui

---

<sup>5</sup> Les maquis sont des groupes de résistants ou des lieux d'opérations cachés dans les régions faiblement peuplées.

<sup>6</sup> Nommé : 'The Artists Rifle Regiment'.

<sup>7</sup> Pour plus d'informations : *Articles The long War partie 1 à 4* – Romain PETIT – 05 janvier 2020 - <https://operationnels.com/2020/01/05/the-long-war-1-3/>.

consistent à protéger les cibles et à résoudre des prises d'otages et les opérateurs de contre-terrorisme qui eux ont vocation à éliminer les agresseurs potentiels avant qu'ils n'agissent ou en rétorsion, souvent à l'étranger. C'est dans cette position, que les Forces Spéciales s'inscrivent dans un intervalle entre police et forces armées avec pour illustration le succès de l'opération lors de la prise d'otages de l'ambassade d'Iran à Londres le 5 mai 1980. Parallèlement à leur présence sur leur territoire, les unités ne cesseront de remplir des missions au sein des autres pays des Malouines à l'Afghanistan, mais également derrière le « *rideau de fer* »<sup>8</sup> dans la lutte antiguérilla...

Cette intégration dans le dispositif militaire a été très compliquée au même titre que les français car de nombreuses critiques se portaient sur leur rapport coût/efficacité et leur reprochaient d'être une armée dans l'armée. Ainsi, jusqu'au début des années 1980, il fut extrêmement rare qu'un officier issu du cercle des FS accède à de hautes responsabilités militaires. Cette mentalité change au même titre que la création d'une véritable doctrine d'emploi des FS britanniques. Les FS dépendent du Director Special Forces (DSF) créé en mars 1987 qui regroupe sous son commandement :

- Le SAS group ;
- Le 22<sup>nd</sup> (active), 21<sup>st</sup> (réserviste), 23<sup>st</sup> (réserviste) SAS et 63<sup>rd</sup> signals squadron ;
- Le Special Boat Service ;
- La 14<sup>th</sup> Intelligence and Security Company ;
- Moyens aériens : 357<sup>th</sup> Royal Air Force Squadron, le 7<sup>th</sup> Royal Air Force Squadron et le 47<sup>th</sup> Royal Air Force Squadron.

Les conditions d'emplois généraux d'engagement de ces forces sont guidées par cinq considérations : l'action contre des objectifs à haute valeur stratégique, le commandement au plus haut niveau, les accès aux informations les plus secrètes, l'usage de directives d'action, la sûreté-sécurité-secret. Celle-ci rayonnant sur une organisation privilégiant la polyvalence, la recherche incessante de nouvelles solutions techniques et opérationnelles mais également une très grande communication d'influence et d'analyse systématique des opérations.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le drame de l'invasion allemande amena l'armée française à conduire de nombreuses opérations spéciales au sein des unités nationales, indépendantes ou formées et soutenues par les Alliés opérant en Afrique du Nord, en Extrême Orient ou en Europe. Les nombreuses opérations spéciales conduisent alors l'armée française à multiplier les unités en fonction des impératifs du moment sans que les États-Majors prennent en compte la réflexion du fond des opérations spéciales et de leur place au sein de l'appareil militaire. En effet, des dispositifs distincts relevant des armées et des services secrets se virent confier des opérations commandos et spéciales sans que cette distinction soit clairement établie :

- Émergeant en 1918 lorsque des petites équipes de volontaires se virent confier des missions derrière les lignes ennemies, c'est en 1939 que l'État-Major des Armées décida de créer un niveau régimentaire appelé les Corps Francs. Celui-ci sera en charge de conduire des reconnaissances sur la ligne de front ;
- Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> SAS recréés en 1940 en Angleterre sont des unités de l'infanterie de l'air. Ils participeront aux opérations en Lybie, en Tunisie mais également sur le territoire français ; en Bretagne, dans les Ardennes et en Franche-Comté ; en collaboration avec leurs homologues britanniques lors de la Seconde Guerre mondiale ;

Le Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA). Ce service secret de la France libre est créé par le Général Charles De Gaulle et sera fusionné avec les services de l'Armée en Algérie au sein de la Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS) en 1943 ;

---

<sup>8</sup> Expression de Winston Churchill utilisée dans un télégramme le 12 mai 1945 sur ses craintes de voir les forces soviétiques avancer.

- Le 1<sup>er</sup> bataillon des fusiliers-marins commandos est créé sous l'impulsion du Capitaine de corvette Kiffer au printemps 1942. Il interviendra sur des raids transmanche, pour le débarquement de Dieppe et sera utilisé comme force d'assaut jusqu'à la fin de la guerre ;
- Le Bataillon de Choc, créé en 1943 en Algérie à Staoueli, avait pour mission la destruction, et le harcèlement de l'ennemi, la protection et le soutien aux organisations militaires et de la Résistance. Conçu comme une unité spéciale, il servira au sein des opérations de libération de l'île d'Elbe, de la Corse, et de la France ainsi qu'à la réduction du IIIe Reich en Autriche et en Allemagne ;
- Les Commandos d'Afrique furent créés quelques semaines après le bataillon de choc ;
- Les Jedburghs étaient les représentants officiels du Commandant Suprême Interallié (CSI) auprès des responsables locaux de la résistance. Leurs missions étaient principalement l'évaluation des besoins des maquis, de réaliser des sauts en parachute de nuit sur l'ensemble des territoires occupés et d'instruire les partisans sur les armes, les nouveaux matériels mais également et surtout les liaisons radio ;
- Le Groupe Spécial Parachutiste de la Marine (GSPM), placé sous la coupe de la DGSS pour des missions spécifiquement marines et des actions contre les ports ;
- Le Groupe Naval d'Assaut (GNA) ;
- Le Corps Léger d'Intervention (CLI) créé en Algérie avait pour mission d'opérer principalement en Indochine contre les Japonais et le Vietminh. Cette unité formée à l'image des Britanniques devait réaliser un stage Jungle à Ceyclan. Celui-ci intégra le Commando Poncharlier sous l'appellation SAS/B. Outre les missions de base confiées à ce corps, le CLI développa également des missions de sauvetage combat afin de pouvoir récupérer les aviateurs qui se crashaient dans le delta du Mékong. Celle-ci a été dissoute en 1946 ;
- Les commandos de France, les Commandos de Paris, les Commandos de Province et les Commandos de Cluny créés en 1944 ;
- Les membres de la *Force 136* ;
- Le Commando Poncharlier destiné à l'Extrême-Orient est formé en janvier 1945.

Mais, confrontées à la libération de la France occupée et à cette bataille contre l'Allemagne Nazie, les forces armées eurent besoin de l'ensemble de leurs effectifs. Ainsi, systématiquement, les États-Majors détournèrent les unités spéciales de leur vocation première en leur confiant des missions de guerre classique et d'infanterie. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, quasiment toutes les unités furent dissoutes pour donner naissance aux troupes aéroportées.

A partir de 1945, la lutte contre-insurrectionnelle en Indochine obligea les militaires français à s'adapter à une nouvelle forme de conflit. Le commandement formé jusqu'à présent à la guerre régulière avec une domination par la puissance de feu (guerre classique) se rabat cette fois-ci vers une guerre révolutionnaire. L'opération de devoir combiner des actions militaires et politiques s'avère remettre en question les stratégies en plus des conditions extrêmement complexes : rizières, jungle... Les doctrines d'emploi des forces ont dû être revues. Il a fallu reprendre les techniques de combat des divisions et des brigades, impossibles à déployer, au profit de l'infanterie légère très mobile. Cependant, sur presque la moitié de cette guerre, seules les troupes aéroportées ont été déployées et ce n'est qu'en 1950 que les unités spéciales ont connu un développement significatif<sup>9</sup>. Leurs missions visaient la destruction du potentiel ennemi militaire, politique, économique, social et psychologique là où les forces de l'armée conventionnelle n'intervenaient pas. Ces actions spéciales donnèrent naissance au Groupe de Commandos Mixtes Aéroportés (GCMA) regroupant des commandos de l'armée de terre et de la Marine pour les services secrets français, créé par le Colonel Belleux, chef du Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE), devenu en 1982 la Direction Générale de la Sécurité

---

<sup>9</sup> *Commandos et Forces spéciales en Indochine*- Raymond Muelle – Lavauzelle - 2001.

Extérieure (DGSE). Cette guerre sans front fut alors très riche en actions de commando de toute nature. Ce ne sont alors pas moins de 154 commandos recensés au cours de cette guerre allant des opérations à l'arrière du Vietnam jusqu'au débarquement clandestin sur les côtes d'Annam<sup>10</sup>. Au fur et à mesure, des spécialités se virent créées : reconnaissance, exfiltration clandestine, pénétration en milieux hostiles, renseignement etc. En 1953, le GCMA fut rebaptisé en Groupe Mixte d'Intervention (GMI). Il vit alors sa doctrine et ses missions se préciser. Désormais le GMI devra être « capable de travailler en profondeur visant à créer, maintenir, puis généraliser la résistance autochtone par une exploitation méthodique des tendances minoritaires – bases religieuses, ethniques ou politiques »<sup>10</sup>. Il devait donc être capables de « préparer, organiser, mettre en place et commander » les éléments susceptibles de réaliser des maquis, des guérillas itinérantes et des missions spéciales par des éléments individuels ou des équipes infiltrées clandestinement, de monter des filières d'évasion, de participer à la guerre psychologique... Mais, si la guerre d'Indochine donna lieu à des initiatives et innovations significatives, le commandement ne sut pas toujours en tirer parti à bon escient.

En effet, à peine les accords de Genève sur l'indépendance du Viêt-Nam signés, les forces armées se trouvèrent confrontées à un nouveau conflit qui se déroula en Afrique Nord et plus précisément en Algérie. Cette guerre, somme toute différente de par sa proximité avec le territoire national mais également de son histoire vis-à-vis de l'implantation française locale a demandé l'investissement de beaucoup d'officiers qui ne souhaitaient pas que les mêmes erreurs faites lors de la campagne en Indochine se reproduisent. A partir de fin décembre 1954, l'unité du 11<sup>e</sup> Choc est mise en œuvre. Basée en Kabylie à Reghaïa, elle y effectuera un travail classique de commandos parachutistes comme par exemple l'opération de Suez en octobre 1956. Par la suite, ils se verront donner des missions moins conventionnelles à la demande du commandement en Chef en Algérie ou la centrale d'Action de Paris. Le Capitaine Erouart proposa la décentralisation du service et des missions en créant des antennes sur les frontières marocaine et tunisienne et proposa ainsi de recruter et d'utiliser des musulmans pour des missions de pénétration à l'intérieur de la rébellion ou au sein des unités implantées en territoire étranger<sup>11</sup>. Les actions commandos conventionnelles furent rejointes en 1958 par les commandos de chasse créée par le Général De Gaulle alors commandant en Chef. Cette nouvelle force provenait d'une étude de doctrine Allemande des opérations de lutte contre les partisans Russes lors de la Seconde Guerre mondiale. Dans cette nouvelle forme de guerre, et face à un adversaire toujours plus mobile, le renseignement occupait une place essentielle ainsi que le développement de l'insécurité dans les zones contrôlées par les rebelles. Cette nouvelle expérience fut interrompue à la fin de la guerre à cause de l'engagement d'une partie des commandos parachutistes de l'air aux cotés des putschistes lors du coup de force contre le Général de Gaulle. La très importante réduction des troupes françaises à l'issue du conflit algérien provoqua une réorganisation des forces<sup>12</sup> et notamment des FS.

En parallèle, à l'issue des guerres et conflits de décolonisation de son Empire, la France allait plonger dans une guerre de l'ombre contre l'expansionnisme soviétique. Afin d'y contrer, elle mit en place plusieurs modèles d'action contre le dispositif militaire adverse mais également dans le tiers monde, et contre la subversion alors orchestrée par Moscou. Au milieu des années 70, le Colonel Marolles fut appelé à la SDECE pour développer l'Action en raison des opérations qui avaient été conduites et orchestrées en Algérie et en Indochine. Il fut alors un des premiers à réfléchir à une doctrine d'actions spéciales en intégrant sous la même direction les moyens clandestins et les forces spéciales. Il en fit ainsi un instrument redoutable. Selon un entretien datant du 19 janvier en 1998, le Colonel Marolles, promu Général, défendait le fait que les Forces Spéciales ne pouvaient être efficaces que si elles disposaient d'un outil et d'un appui de l'appareil clandestin. Les actions spéciales pouvaient ainsi être de deux natures :

- Indirectes : interventions en appui avec les services secrets ou des réseaux de guérillas... ;
- Directes : encadrements de maquis ou d'armées étrangères, gardes présidentielles... ;

---

<sup>10</sup> *L'Orientation de l'Action* - Commissariat Général de France en Indochine – 16 novembre 1953.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations cf. *Actions de choc et commandos en Algérie* édition Trésor du Patrimoine- 1998.

<sup>12</sup> Mémoire « *La place prépondérante des armées face à des missions de sécurité globale en France* » - Mémoire de recherche Master II à l'UTT - Julien HECKLER – 2020.

L'Action serait alors un spectre compris entre les opérations clandestines et les actions commandos qui pour certaines missions de caractère stratégique relevées de l'autorité du Chef d'État-Major des Armées (CEMA). Mais, cette organisation a été remise en cause par la grande réforme de 1992 et la création du Commandement des Opérations Spéciales (COS). Dès lors, un concept d'emploi des FS est né : « *Les Forces Spéciales se sont imposées comme une capacité de premier plan dans toutes les opérations récentes. Elles sont particulièrement adaptées aux besoins accrus de réaction dans l'urgence, en souplesse et dans la profondeur contre un dispositif hostile ou complexe. Elles offrent au commandement militaire et aux autorités politiques des options diverses et adaptées, souvent fondées sur la surprise. Elles disposent d'une chaîne de commandement direct et de critères de recrutement spécifiques. Leurs effectifs et leurs moyens de commandement seront renforcés, comme leur capacité à se coordonner avec les services de renseignement. La dimension interarmées du commandement des opérations spéciales sera confortée* »<sup>13</sup>. Cet extrait du Livre Blanc de 2013 nous illustre la dimension d'emploi des forces et nous trace une définition cadre des Opérations Spéciales (OS).

Opérations spéciales, guérillas, guerres de partisans, guerres révolutionnaires, guerres psychologiques, opérations paramilitaires, conflits de basse intensité, guerres spéciales ; ces notions se référant à des opérations spéciales en fonction des pays ; sont régulièrement confondues. Or, les opérations spéciales entreprises par des Forces Spéciales françaises sont des opérations militaires ciblées, discrètes mais non clandestines, visant à atteindre des objectifs d'intérêts stratégiques. Commandées par le Chef d'État-Major des Armées (CEMA), elles sont planifiées et conduites par le Commandement des Opérations Spéciales (COS). Protégées par un degré très élevé de confidentialité, elles sont réalisées sous un contrôle politico-militaire étroit, associé à une boucle décisionnelle courte garantissant une forte réactivité et offrant une grande réversibilité. Les opérations spéciales se distinguent des opérations conventionnelles par un cadre espace-temps différent, l'acceptation d'un niveau de risques politiques plus élevé, des procédures interarmées spécifiques et une empreinte logistique moindre. Elles mettent en œuvre systématiquement des Forces Spéciales sélectionnées, entraînées et équipées pour l'accomplissement de missions sensibles, ainsi que régulièrement des Forces conventionnelles. Les missions des FS, même si elles s'intègrent dans une stratégie défensive sont donc toujours des missions offensives. Au regard de cette définition et de son histoire les opérations spéciales se caractérisent par six critères<sup>14</sup> :

La recherche d'un effet décisif – En effet, les FS modernes sont utilisées pour des opérations spéciales à haute valeur stratégique pour des fins à haute signification politique. Dès lors, leur action, toujours décidée au plus haut niveau, est le plus souvent indépendante à un conflit en cours. En temps de chaos et de crise, l'emploi des FS est un instrument privilégié avec lequel le commandement pourra surprendre l'adversaire et lui porter des coups décisifs face à l'impossibilité de régler la situation de façon diplomatique ou avec l'intervention de l'armée conventionnelle. Aujourd'hui, les FS représentent une des seules réponses militaires possibles à l'étranger face au terrorisme international de haute intensité (libération d'otage, action précise...). Leur rôle varie selon le type d'opérations qui sera offensive ou de contre-insurrection. Dans le cadre d'une opération offensive, l'emploi des FS doit avoir une contribution majeure à la victoire. Pour ce faire, elles doivent être capables de déclencher un engagement, désorienter les forces, neutraliser ses centres de décision et ses moyens de communication, s'emparer des points et secteurs névralgiques dont le contrôle permettra ainsi à l'offensive de pouvoir intervenir par la suite. Les FS modernes jouent donc un rôle dans trois domaines : la maîtrise de l'air, de la guerre de l'information<sup>15</sup> et de l'interdiction stratégique. Dans le cadre d'une lutte contre-insurrectionnelle, l'une des missions des FS sera de devoir interdire toute sanctuarisation à l'ennemi. En d'autres termes, il faudra faire en sorte que la stratégie de guérilla ne puisse faire sentir l'ennemi en sécurité en opérant sur ses arrières. Cette technique empêche ainsi l'établissement de zones sanctuaires qui constituent normalement son terreau. Pour ce faire, différents modes d'actions sont utilisés :

---

<sup>13</sup> Livre Blanc de 2013 – FS page 94.

<sup>14</sup> Forces Spéciales l'avenir de la guerre. De la guérilla aux opérations clandestines – Éric Denécé – Éditions du Rocher – page 240- Novembre 2002.

<sup>15</sup> Illustrée dans les doctrines de l'OTAN, la guerre de l'information regroupe cinq composantes : la guerre électronique, les opérations psychologiques, la destruction physique des centres de commandement adverses, la sécurité de l'information et le leurrage.

démanteler des organisations politico-administratives adverses, semer la discorde dans les camps adverses en exploitant les opportunités offertes par l'existence de factions rivales ou d'hétérogénéités ethniques, provoquer le ralliement grâce à l'utilisation combinée d'une présence régulière sur le terrain et de l'arme psychologique, conduire des actions au cœur des zones contrôlées par les forces et enfin créer des maquis dans les zones tenues par l'adversaire.

Le caractère hautement périlleux des missions – C'est l'élément de force des FS. En effet, l'action spéciale a pour but d'intervenir là où les forces conventionnelles n'interviennent pas. Cela s'explique par les objectifs à atteindre qui nécessitent une préparation et une exécution parfaite. Leur progression vers l'objectif se fait souvent loin des bases de départ avec peu ou pas de soutien, dans un contexte très hostile, pour une durée d'intervention de quelques heures à plusieurs semaines.

Le volume réduit des forces engagées – Seules des petites équipes avec peu d'effectifs interviennent face à un adversaire beaucoup plus puissant. Pour cela, la stratégie du faible au fort est adoptée en appelant à une multitude de techniques et qui permettent de lutter contre les forces de l'ennemi en lui infligeant un maximum de dégâts avec peu de moyens offensifs.

Leur mode d'action non conventionnel – De par leur forme d'actions différentes, les FS vont traiter d'une façon hétérodoxe les problèmes de la guerre en concevant des opérations faisant appel à la créativité, à l'initiative et à la surprise. L'exécution de missions en civil est autorisée et définie au sein du Pacte de Varsovie. Cette technique fortement utilisée permet d'opérer en costume local afin d'être confondu par la population, d'infiltrer en profondeur les zones tenues par l'ennemi et de récupérer de l'informations pour, par la suite, y opérer des destructions.

La maîtrise de la violence – Tout l'art de la guerre spéciale réside dans la maîtrise de sa force se caractérisant par une forte létalité. Les FS doivent pouvoir répondre à une exigence venant de la haute sphère en frappant de façon puissante et précise pour pouvoir dissuader un adversaire de poursuivre un processus ou d'aller plus loin sans en contrepartie prendre le risque d'avoir une surenchère de la frappe. La brutalité doit donc être impérativement assortie de sélectivité.

La confidentialité entourant les unités et les personnels – Les FS opèrent dans des opérations secrètes dans la mesure où elles se préparent et se réalisent dans la plus grande discrétion car comme nous venons de le voir, la surprise est un des éléments déterminants. Sun Tzu a dit « *Attaquez là où il ne vous attend pas ; surgissez toujours à l'improviste* ». L'art de la guerre est relatif à la recherche du renseignement faute de quoi l'adversaire ne sera jamais surpris. *De facto*, l'anonymat des forces est fortement présent au sein des effectifs, de leur entraînement, leur équipement et leurs capacités d'action. L'identité des personnels ne doit jamais être révélée et la confidentialité sera, pour chacun d'eux, une règle permanente de comportement au travers l'article 413-14 du code pénal <sup>16</sup>.

L'observation des différentes opérations spéciales, conduites depuis la Seconde Guerre mondiale, a permis de définir les missions dévolues aux FS et plus spécifiquement six grandes familles de missions :

- La destruction ou la neutralisation d'objectifs vitaux pour l'adversaire en réalisant des sabotages ou des saisies d'objectifs dans la profondeur du dispositif ennemi : centres de commandement, de communication, d'infrastructures aériennes, terrestres, portuaires et industrielles ;
- La recherche et la transmission de renseignements en faisant de la reconnaissance d'objectifs aux fins d'action, désignation de cibles et guidage des feux, renseignement et

---

<sup>16</sup> La révélation ou la divulgation, par quelque moyen que ce soit, de toute information qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à l'identification d'une personne comme membre des unités des Forces Spéciales désignées par Arrêté du Ministre de la Défense ou des unités d'intervention spécialisées dans la lutte contre le terrorisme désignées par Arrêté du Ministre de l'Intérieur est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. Article 1 de l'Arrêté du 20 octobre 2016 relatif à la préservation de l'anonymat des membres des unités des Forces Spéciales - JORF n°0246 du 21 octobre 2016 texte n° 22 - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033279654&categorieLien=id>

surveillance en profondeur. Sun Tzu illustre cela : « *Un prince avisé et un brillant capitaine sortent toujours victorieux de leurs campagnes et se couvrent d'une gloire qui éclipse leurs rivaux grâce à leur capacité de prévision. Or, la prévision ne vient ni des esprits ni des dieux; elle n'est pas tirée de l'analogie avec le passé pas plus qu'elle n'est le fruit des conjectures. Elle provient uniquement des renseignements obtenus auprès de ceux qui connaissent la situation de l'adversaire. Une armée sans agents secrets est un homme sans yeux ni oreilles* »<sup>17</sup>. En effet, le renseignement est un des éléments les plus importants des opérations spéciales et permet de mener à bien l'ensemble des EFR.

- La libération d'otages ou de prisonniers et la récupération de pilotes abattus (antiterroristes terrestres et maritimes, sauvetage de combat, extraction de personnels, récupération d'agents, évacuation de ressortissants) ;
- L'assistance à des pays amis pour conduite d'actions spéciales ou la formation aux techniques de guérilla et de contre guérilla ;
- L'accueil et le guidage d'unités régulières dans le cadre d'interventions extérieures ou d'actions offensives (préparation de plage, balisage de zone de saut, opérations de diversion ou de sécurisation au profit des forces conventionnelles) ;
- La protection de personnalités ou de sites sensibles à l'étranger (hautes autorités militaires ou politiques, renfort des ambassades, protection de chefs d'États des pays amis...).

### Sous-Section 1 : Le Commandement des Opérations spéciales (COS)

Lors de la réorganisation de l'armée française avec notamment le *plan 2000* et suite aux enseignements tirés de la guerre du Golfe, les autorités militaires ont pris conscience du rôle essentiel joué par les forces spéciales dans le cadre des nouvelles formes de conflictualité. Suite aux opérations contre l'Irak, les unités spéciales françaises, par rapport à leurs homologues américains et britanniques, n'ont pas utilisé à pleine mesure ce dispositif. C'est donc par l'Arrêté Ministériel du 24 juin 1992 que le Ministère de la Défense créa le Commandement des Opérations Spéciales (COS). Désormais, ce commandement est un organisme interarmées placé directement sous les autorités du Chef d'État-Major des Armées (CEMA) et donc c'est en boucle décisionnelle très courte avec les plus hautes autorités de l'État qu'ils opèrent.

Pour ce faire et afin de pouvoir remplir à bien les missions, l'EMCOS s'appuie sur des unités FS interarmées (terre, air, marine) dédiées et spécialisées dans les opérations spéciales à savoir :

- L'armée de terre – État-Major de la Brigade des Forces Spéciales Terre (BFST) qui est en charge de l'organisation, de l'équipement et de la mise en condition opérationnelle des trois unités FS terre conformément à un contrat avec le COS. Cet État-Major est lui-même rattaché au Commandement des Forces de l'armée de Terre (CFT) :
  - Le 13<sup>e</sup> Régiment de Dragons Parachutistes (RDP) situé à Souge. Il est dédié à l'acquisition de renseignements et est organisé en différents escadrons spécialisés dans : les milieux aquatiques, milieux extrêmes, montagne ou désert, dérive sous voile. Chaque escadron comprend une unité tactique de six agents eux-mêmes spécialisés ;
  - Le 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie Parachutiste de Marine (RPIMA) situé à Bayonne est dédié à des actions en profondeur, infiltration, entrée en premier, raids de neutralisation mais aussi des actions en milieu urbain et des actions d'environnement ;
  - Le 4<sup>e</sup> Régiment d'Hélicoptère des Forces Spéciales (RHFS) basé à Pau. Ils sont spécialisés dans l'aéro-combat ainsi que l'infiltration et l'exfiltration par hélicoptère des équipes de commandos par tout temps et dans tous lieux.

---

<sup>17</sup> *L'art de la Guerre* – Sun Tzu - Chapitre 13.

- La Marine Nationale, rattachée à un Commandant des FUSiliers-marins et des COmmandos (ALFUSCO) à Lorient comprend six commandos marines :
  - o Commandos Jaubert et Trepel spécialisés dans l'assaut de bâtiments ;
  - o Commando de Penfentenyo spécialisé dans la reconnaissance maritime et côtière ;
  - o Commando de Montfort spécialisé dans les appuis spéciaux et la neutralisation d'objectifs ;
  - o Commando Kiffer spécialisé dans la guerre électronique ;
  - o Commando Hubert spécialisé dans l'action sous-marine.
- L'armée de l'air, qui sous le commandement du Bureau des FS (BFS) placé auprès du Commandement des Forces Aériennes (CFA) de Dijon remplit les opérations spéciales au travers :
  - o Du Commando Parachutiste de l'Air numéro 10 (CPA10) basé à Orléans. Il est spécialisé dans le domaine de l'Air Land intégration pour faciliter l'action des capacités aériennes ;
  - o De l'Escadron de transport 03/61 Poitou, basé à Orléans. Les pilotes du Poitou sont spécialisés dans les infiltrations, l'aérolargage et la pose d'assaut à partir de différentes machines comme le C160 Transall, le C130 Hercules et le DHC6 Twin Otter ;
  - o De l'Escadron « Pyrénées » basé à Cazeaux et spécialisé dans la Recherche et le Sauvetage au Combat (RESCo). Il est le détachement du 4<sup>e</sup> RHFS.

De plus, l'EMCOS peut également compter sur les régiments du Groupe d'Appui aux Opérations Spéciales (GAOS) à savoir :

- Le 54<sup>e</sup> Régiment de Transmission ;
- Le 28<sup>e</sup> Groupe de Géographie ;
- Le 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards ;
- Le 2<sup>e</sup> Régiment de dragons ;
- Le 132<sup>e</sup> Bataillon cynophile.

### Sous-Section 2 : Études des concepts organisationnels et opérationnels des Forces Spéciales Étrangères

Les Forces Spéciales françaises centrées autour du Commandement des Opérations Spéciales (COS) et créées il y a moins de 30 ans atteignent aujourd'hui un stade de maturité à la fois sur leur modèle mais également sur leur doctrine. Construite en grande partie sur un modèle de comparaison avec les modèles américain et britannique, elles rayonnent désormais dans le monde face à l'ensemble des autres armées. Au travers de cette article, nous allons étudier l'organisation et les missions des Forces Spéciales de différentes armées et notamment des américains, des russes, des chinois et des britanniques.

#### Les FS Américaines

C'est en 1987, à l'occasion d'une grande réforme et sous l'impulsion de deux sénateurs (William Cohen et Sam Nunn), qu'un commandement nommé US Special Operations COMmand (USSOCOM) est créé. Directement subordonnée par le chef d'état-major interarmées, l'USSOCOM est commandée par un commandant en chef : Commander in Chief Special Operations Command (CINCSOC) qui lui-même est orienté par le secrétaire d'État à la défense chargé des ASD.SO/LIC<sup>18</sup> (Assistance Secretary of Defense for Special Operation and Low Intensity Conflict) ainsi que des dix missions allouées au FS américaines :

---

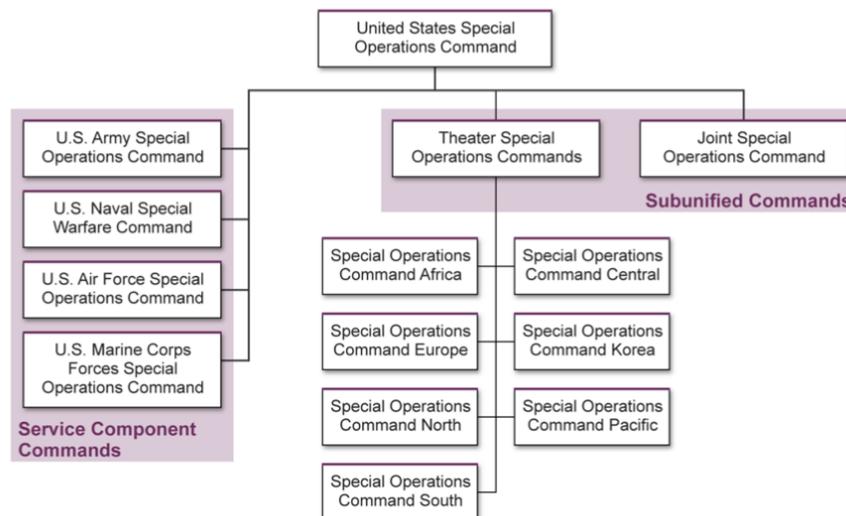
<sup>18</sup> US Code – Title 10, 1986.

- Action directe ;
- Reconnaissance stratégique ;
- Guerre non-conventionnelle ;
- Assistance aux armées étrangères ;
- Affaires civilo-militaires ;
- Renseignement d'intérêt militaire ;
- Contre-terrorisme ;
- Assistance humanitaire ;
- Opérations de secours et de recherche ;
- Activités autres assignées par le Department of Defense (DoD) ou par le Président des États-Unis.

L'USSOCOM dispose d'un État-Major nommé : Joint Special Operations Command (JSOC) qui a pour objectif de conduire des études prospectives des opérations et des actions spéciales de très haut niveau. A noter que l'ensemble des unités que nous allons détailler n'est pas amené à agir de manière clandestine. En effet, cette mission est uniquement réservée au Special Operation Group (SOG) de la Central Intelligence Agency (CIA).

### L'organisation de l'USSOCOM

L'USSOCOM est composée à la fois de militaires d'actives, de la garde nationale et de réservistes. En plus des Joint Special Operations Command (JSOC) et des Theater Special Operations Commands (TSOCs), les armées mettent à disposition un commandement des opérations spéciales.



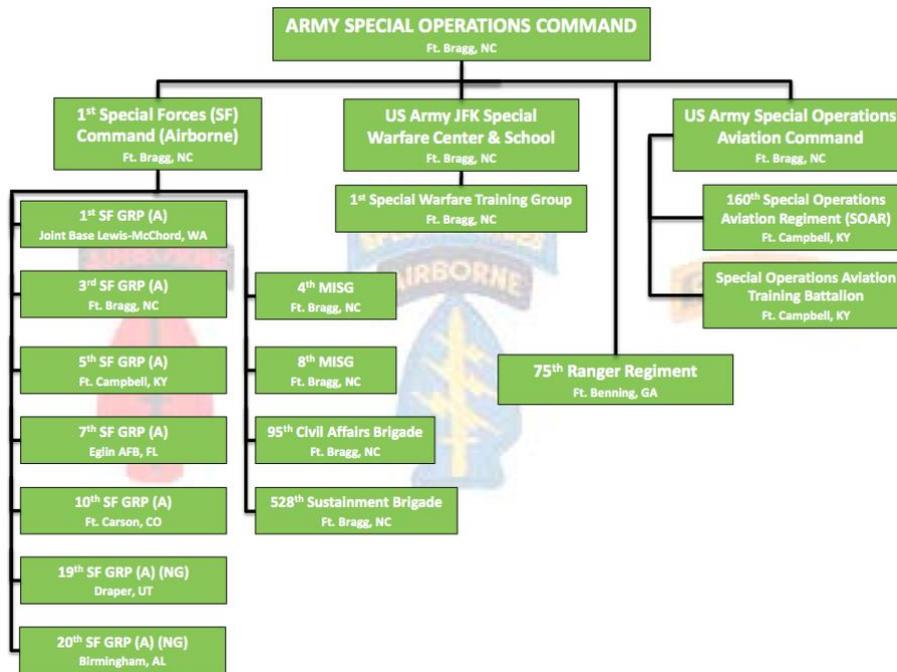
Organigramme  
l'USSOCOM -  
Department of

Source: Department of Defense (DOD). | GAO-15-571

GAO-15-571

de  
Source :  
Defense

- La composante terrestre : l'US Army Special Operations Command (USASOC), créée en 1989 comprend une force en 2020 avoisinant 33 000 hommes<sup>19</sup> ;



Organigramme de l'USASOC - **Source** : *The role of special operations forces in Global Competition* - David Broyles - CNA - April 2017.

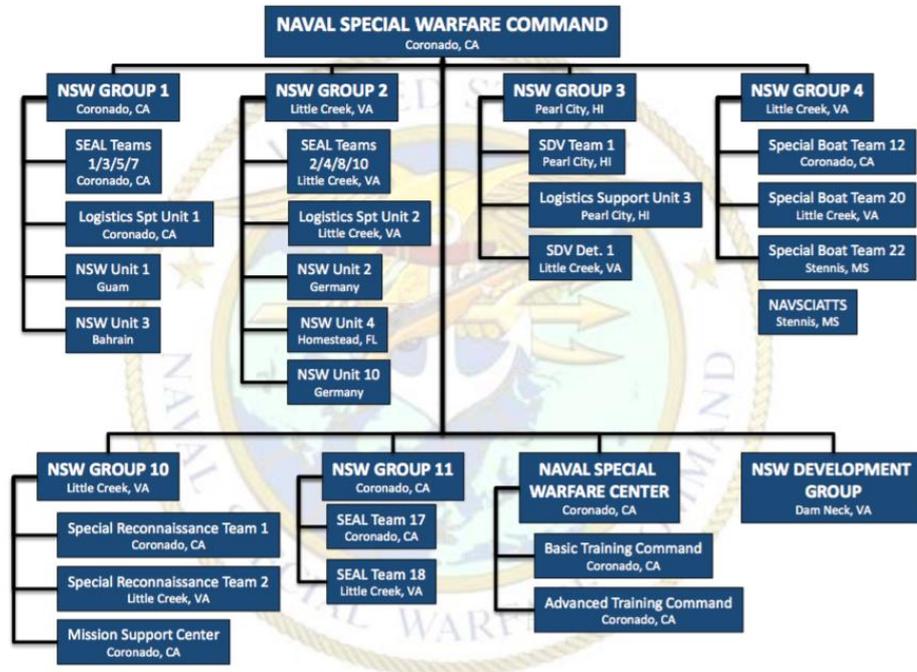
- La composante aérienne : l'Air Force Special Operations Command (AFSOC) comprend 18 000 hommes. Il comprend 24 escadrons spécialisés dans les opérations spéciales ainsi que 58 spécialités. Ils sont spécialisés dans les missions de transports, de mise en œuvre de ravitaillement et d'appui feu, dans la mise en œuvre d'appareils pour les guerres psychologiques et guerre électronique ainsi que dans la recherche et le sauvetage d'équipes isolées ou abattues ;



Organigramme de l'AFSOC - **Source** : *The role of special operations forces in Global Competition* - David Broyles - CNA - April 2017.

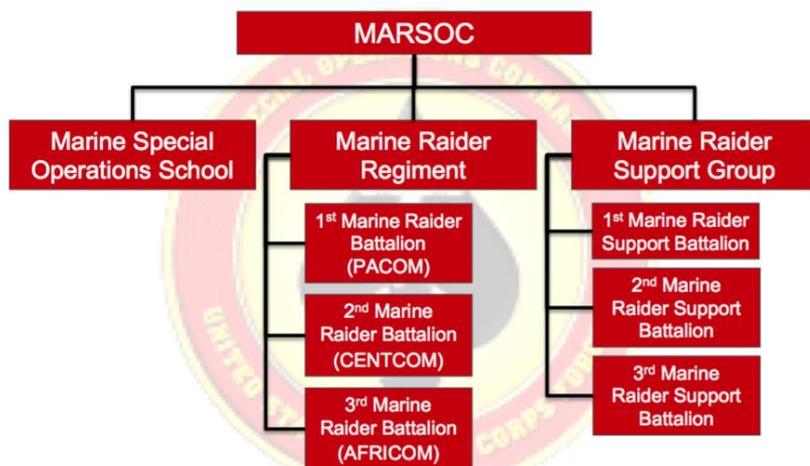
<sup>19</sup> Fact Book 2020, USSOCOM – Office of communication – USA – Janvier 2020 - <https://www.socom.mil/SOCOMHome/newspub/pubs/Documents/FactBook.pdf> .

- La composante navale : la Naval Special Warfare Command (NSWC) comprend 10 000 hommes, elle est également connue sous la terminaison SEALs (Sea, Air, Land). Elle dispose d'unités pouvant intervenir en mer ou à partir de la mer. Déployée dans le monde entier, la NSWC est divisée en groupe comprenant des groupes commandos, des groupes de reconnaissance et transport tactique (SEAL Delivery Vehicle (SDV)) et de groupes projetables de commandement, transmission et de soutien ;



Organigramme de la NSWC - Source : The role of special opérations forces in Global Compétition - David Broyles - CNA - April 2017.

- La composante des marines est créée en 2005. La Marine Special Operations Command (MARSOC) comprend trois unités à savoir la marine special operations support group, la marine special operations regiment, la marine special operations intelligence battalion<sup>20</sup>.



Organigramme de la MARSOC - Source : The role of special opérations forces in Global Compétition - David Broyles - CNA - April 2017.

<sup>20</sup> Les forces spéciales américaines : vers une refondation – Philippe Rousselot – HAL – 21 mars 2016.

- Theater Special Operations Commands (TSOCs) sont des commandements géographiques. En effet, répartis dans l'ensemble des zones du monde, ils fournissent aux différents commandements unifiés des éléments de planification et de contrôle des OS.

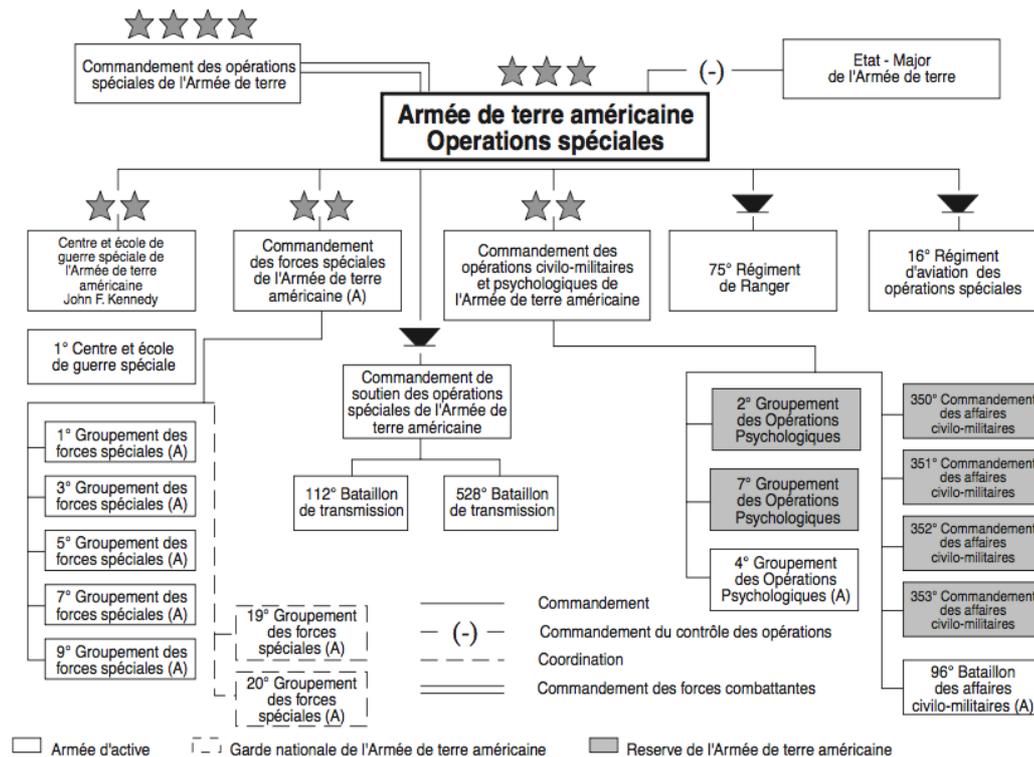
Dénomination	Implantation	GCC	Armée chef de file
Special Operations Command South (SOCSOUTH)	Homestead Air Force Base, Floride	U.S. Southern Command (Amérique du Sud)	Armée de Terre
Special Operations Command Africa (SOCAFRICA)	Stuttgart, Allemagne	U.S. Africa Command	Armée de Terre
Special Operations Command Europe (SOCEUR)	Stuttgart, Allemagne	U.S. European Command	Armée de Terre
Special Operations Command Central (SOCCENT)	MacDill Air Force Base, Floride	U.S. Central Command (Moyen-Orient)	Armée de l'Air
Special Operations Command Pacific (SOCPAC)	Camp Smith, HI	U.S. Pacific Command	Marine
Special Operations Command Korea (SOCKOR)	Yongsang, Korea	U.S. Forces Korea	Armée de Terre
Special Operations Command U.S. Northern Command (SOCNORTH)	Peterson Air Force Base, CO	U.S. Northern Command (Amérique du Nord)	Armée de l'Air

Tableau de localisation des TSOCs - *Source* : The role of special opérations forces in Global Compétition - David Broyles - CNA - April 2017.

- Joint Special Operations Command (JSOC) : comme vu préalablement, ce sous commandement est officiellement en charge des méthodes tactiques ainsi que de l'étude des matériaux et prospection des unités d'action. Ils sont composés d'opérateurs durement sélectionnés et composés par un très haut niveau de confidentialité.

#### Affaires civiles et opérations psychologiques

Depuis plusieurs années, les Special Operations Forces (SOF) réforment leur organisation et leur vocation. Les affaires civiles et les opérations psychologiques y prennent d'ailleurs une place importante dans le dispositif. Les retours d'expériences des missions ont structuré la création d'un Commandement nommé : United-States Army Civil Affairs and Psychological Operations Command (US ACAPOC) ayant pour fin de commander les affaires civiles en appui aux opérations spéciales. Armées par des bataillons d'active et de réserve, elles sont capables de se déployer n'importe où dans le monde en complétant des équipes sur place dans les organisations gouvernementales ou dans les ambassades.



Organigramme du US ACAPOC - *Source* : L'organisation et les opérations des forces chargées des affaires civilo-militaires dans l'armée des États-Unis – Major Butcher - CSEM – Mai 2001.

Pour mener à bien les différentes missions allouées, l'USACAPOC dispose de différentes unités qui :

- Planifient et exécutent des OPSY aux niveaux tactiques et stratégiques ;
- Entraînent les forces armées à résister aux conditions de capture (résistance aux interrogatoires... ) ;
- Évaluent l'état des structures politiques, sociales, économiques de la zone de conflit ;
- Établissent et favorisent des contacts avec les civils, les militaires et les religieux.

### La montée en puissance de l'USSOCOM

Au cours de l'opération « Urgent Fury » également nommée l'invasion à la Grenade ayant eu lieu en 1983, les SEALs furent utilisées de manière conventionnelle par le commandement provoquant de grandes pertes. A la suite de cela, il a été décidé de donner au SOF une capacité C2 (Command and Control) uniquement pour leur niveau. C'est comme ça qu'est apparue l'USSOCOM. Cette dernière est devenue le commandant de JSOC même si comme vu préalablement, celui-ci prend ses ordres du DoD. Le JSOC, lui, fut mis en place après l'opération Eagle Claw (opération libérant 53 otages au sein de l'Ambassade Américaine à Téhéran) permettant de dédier du matériel, des hommes et des entraînements en commun de façon optimale et permanente. A la suite du 11 septembre 2001, le Président des États-Unis, Bush décide de riposter et va faire monter en puissance l'USSOCOM et de JSOC. Déployé dans un premier temps au large du Pakistan sur le porte avion « Kitty Hawk » et au large d'Oman, le JSOC monte une Task Force baptisée SWORD afin de pouvoir mener des actions de rétorsions contre les Talibans et les membres de Al-Qaïda mais aussi de mises en sécurité de ressortissant, récupération d'otages et extraction de personnes afghanes protégées par la CIA par exemple Karzaï Amid. Dès lors, ces actions ont permis de renforcer les actions de travail avec les membres SOF et ceux de la CIA. Mais, la prolifération des membres du réseau terroriste ne se limite pas au territoire afghan et se propage à l'ensemble des autres pays voisins comme c'est le cas en Somalie, au Pakistan, en Irak, en Afrique du Sud ou bien encore dans des « zones refuge » en Iran, en Géorgie, en Argentine, au Brésil... A ce

moment, Rumsfeld et Cheney ne faisant que très peu confiance à la CIA, trop contrôlée par le congrès, décidèrent que ce serait les membres de l'USSOCOM qui se chargeront de la traque des membres d'Al Qaïda partout où ils seront vulnérables pour les États-Unis et pour leurs alliés. Mais c'était sans compter sur la non-compétence organisationnelle d'un point de vue doctrine que l'USSOCOM se tourna vers le JSOC. En 2002, trois missions supplémentaires leur sont donc attribuées à savoir l'autorisation légale de pouvoir intervenir dans les pays où sont logés des membres d'Al-Qaïda, donner l'autorisation et les moyens de faire du ciblage et enfin créer une planification nommée : « time-sensitive »<sup>21</sup> permettant d'être en lien avec le Président des États-Unis pour obtenir une décision sur la conduite à tenir lorsqu'une cible est localisée. C'est dans cette vision qu'est lancée l'opération « *two plus seven* » rebaptisée « *two plus seven plus thirty* ». L'objectif étant d'accéder à la 'tête de la chaîne' de commandement et plus précisément les chefs Al Zawahiri et Ben Laden. Pour s'y faire la stratégie est d'adopter des capacités d'inter-agence<sup>22</sup> en matière de renseignement et de compréhension et d'action non seulement avec les services étatiques internes mais également avec les services étatiques alliés ; Puis de mettre en réseau et de regrouper des informations permettant de focaliser sept membres et enfin trente membres proéminents, expliquant le nom de changement de mission, afin de réduire les forces névralgiques du groupe et affaiblir les dirigeants. Leur action dans environ douze pays où ils sont amenés à agir va donc en trois ans devenir un élément efficace dans la lutte contre le terrorisme qui se verra féliciter et renforcer par le Président Obama malgré le retrait de ses troupes conventionnelles des zones d'Afghanistan et d'Irak. Ces missions de renseignement/recherche va donc naturellement accentuer celle du ciblage permettant d'être proactif dans les délais d'intervention face à la volatilité des combattants et de leur organisation. Ce cycle renseignements/interventions va conduire à la création de réseau tactique créant elle-même des réseaux de sources internes. L'ensemble de ces réseaux sont sous le nom de code « Mohawk »<sup>23</sup>. La Task Force 20 qui sera créée et permettra ainsi de :

- Localiser et tuer le 23 juillet 2003 à Mossoul les fils de Saddam Hussein : Qusay et Uday ;
- Capturer le 17 août 2003 Ali Hassan al Majid al Tikriti, cousin de Saddam Hussein qui fut responsable lors de la contre rébellion Kurde en 1991 de l'utilisation d'armes chimiques<sup>24</sup> ;
- Capturer et interroger en décembre 2003 Mohammed Ibrahim Omar al-Musslit permettant de capturer l'ancien chef de l'État irakien.

A la suite, une réorganisation sera faite afin d'adapter la force à la menace et également développer les liaisons avec les Force Conventionnelles (FC). L'officier Américain Général McChystal, prenant conscience du manque de liaison avec les FC, a décidé de placer des officiers de liaison dans l'ensemble des États-Majors des forces combattantes. Ainsi des modificatifs opèrent dans beaucoup de volets. L'inter agence déjà développée va se renforcer en créant des 'annexes' comme c'est le cas par exemple à Bagram (JSOC Est) et permet ainsi de renforcer des zones en faisant du renseignement et de l'influence (invitation du Président Haïtien Aristide à quitter pacifiquement le pouvoir face à une révolte armées). Les changements tactiques vont être renforcés dans la traque des militants ainsi que sur les modes de combat qui sont modifiés de par la création de bunkers au sein de leur *safe-house*. Le chef J2 de l'officier Général se voit alors évoluer les exploitations des renseignements, l'idée est de soustraire immédiatement les informations des personnes capturées présentes dans les supports médiatiques (USB, Ordinateur, GSM, radio...) ou papiers (factures, pièces d'identité...). Le Général McChystal se voit autoriser des stratégies d'assaut préparées et structurées. Afin de se rapprocher de Zarqawi, responsable d'un très grand nombre d'attentats orchestrés et responsable de la branche d'Al-Qaïda en Irak, les hommes du Général se voit utiliser l'ensemble des stratégies, pour s'y faire ils :

- Expulsent la police de Rawa pour quadriller le secteur ;
- Enlèvent des travailleurs d'une ferme pour les remplacer par des membres de l'équipe afin de pouvoir interpellé le propriétaire d'une ferme nommée Ghassan Amin proche de Zarqawi ;

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Avec le concept de « time sensitive planning » du Counterterrorism Campaign Support Group (CTSG) qui soutient le JSOC d'un point de vue renseignement.

<sup>23</sup> Mohawk tire son nom du peuple autochtone du Nord-Américain.

<sup>24</sup> Sa capture a conduit à un attentat contre l'ONU orchestré par Abu Musab al-Zarqawi.

- Autorisent des opérations clandestines en Syrie ;
- S'attaquent à des lignes de communication.

Quelques années plus tard, le Général McChystal voit une organisation nouvelle et mature. Désormais le renseignement couvert est acquis pour tous, le développement de bureau tel que le J2 permettra de comprendre rapidement les changements de 'règles' des ennemis, des remises en cause permanente à la suite de chaque mission et opération seront faites afin d'ajuster le tir, l'adaptation de la légalisation de l'assouplissement des règles conférées, la capacité d'intervenir partout et en tout temps sur des théâtres d'opérations non ouverts ainsi que le développement des relations entre la CIA et JSOC permettant d'échanger des officiers de liaison et de partager des missions communes.

### Les FS Chinoises

En Chine, l'organisation de ces unités spéciales demeure secrète. On ignore en grande partie les capacités militaires du pays en termes de moyens humains mais également terrestres, maritimes ou aériens. Toutefois, nous savons que celle-ci dispose de dix unités disposant eux-mêmes chacune de compétences et de domaines différents. Son expansion ces dernières années devient de plus en plus évidente dans son rapport de croissance d'influence avec le Monde. La politique chinoise s'inquiète davantage de la sécurité de ses voies de transports et de ses ressources. Dans ce contexte, la présence des Forces Spéciales s'est donc répandue largement, protégeant ainsi leurs intérêts nationaux comme c'est le cas par exemple dans le Golfe d'Aden<sup>25</sup> ou encore au Pakistan.

L'histoire des unités a permis d'en connaître son présent. La création de certaines unités appartenant à l'une des trois armées remonte à la fin des années 70. En 1976, des unités commandos sont envoyées pour arrêter la veuve de Mao ainsi que ses compagnons de la « bande des Quatre »<sup>26</sup>. Cette année-là, les unités nommées 8341 changent de nom pour passer à une appellation 57001. Quelques années plus tard, durant les guerres sino-vietnamiennes, les FS chinoises furent utilisées pour des missions de reconnaissance au sein de l'ennemi. Leurs équipements se modernisent et évoluent. En 1989, les unités commando du 5<sup>e</sup> corps aéroporté participent à différentes missions de suppressions des chefs ennemis afin de jouer sur le désarmement des troupes ennemies. L'unité sera alors spécialisée dans des missions de décapitation et se montrera notamment durant les manifestations de la place Tian'anmen dans une mission dite de « nettoyage » coutant la mort à des centaines (selon les chiffres officiels chinois) et plusieurs milliers (selon les chiffres de l'union soviétique, des américains et des britanniques) ainsi que des milliers d'arrestations et blessés<sup>27</sup>. Dès lors, la Chine met au point des unités réparties au sein des sept régions militaires :

- Région de Shenyang : Unité 'Siberian Tiger' capable d'intervenir dans l'ensemble des milieux. D'après les médias officiels, ces unités réalisent des missions d'entraînement allant de trois à quatre mois. Certains commandos de cette unité ont à leur actif plus de 5000 sauts ou plus de 1000 heures de plongée<sup>28</sup> ;
- Région de Pékin : Unité 'Arrow' également appelée Divine Sword. Cette unité est spécialisée dans les missions de reconnaissance et également anti-terroristes ;
- Région de Lanzhou : Unité 'Night Tiger', cette unité est la plus ancienne dans les missions de contre-terrorisme. Elle a été créée en 2000 ;
- Région de Guangzhou : Unité commando 'South Blade' ;

<sup>25</sup> Article « *En quoi la situation du Golfe d'Aden, reflète-elle l'ordre des grandes puissances mondiales* » - Site internet Opérationnels (OPS) - Juillet 2019 - Article de Julien HECKLER.

<sup>26</sup> *Suicide de la veuve de Mao Zedong* - Encyclopédie Universalis – 14 mai 1991 - <http://www.universalis.fr/evenement/14-mai-1991-suicide-de-la-veuve-de-mao-zedong/>.

<sup>27</sup> La Chine réprime toute tentative de commémoration du massacre de Tiananmen - David Gray – RFI – Juin 2012 - <http://www.rfi.fr/fr/asia-pacifique/20120603-chine-repression-commemorations-massacre-tiananmen-pekin>.

<sup>28</sup> *La Chine dispose de dix unités de forces spéciales* – Article Opérationnels – 2014 - <https://operationnels.com/2014/12/21/chine-dispose-dix-unites-forces-speciales/>.

- Région de Jinan : Unité 'Eagle' située dans un secteur portuaire. L'unité participe notamment dans la lutte en mer contre la piraterie ;
- Région Lanzhou : Unité 'Leishen' pour les bases aériennes ;
- Unité 'Snow Leopard et Falon' dans les missions de police.

### **Les FS Britanniques**

A l'origine des FS modernes, les britanniques manifestèrent déjà durant la Seconde Guerre mondiale un talent pour les opérations spéciales. Regroupées actuellement au sein de la United Kingdom Special Forces Group (UKSFG) avec à leur commandement une direction des FS, la Directory of Special Forces (DSF), les FS britanniques rayonnent pour leur stratégie mais également pour leur puissance, leur ingéniosité et leur audace.

### **Leurs organisations**

Créée en 1987, la DSF qui est un commandement unique est commandée par un Officier général. Cette présente direction a pour mission de définir les options concernant la doctrine d'emploi, l'entraînement et les programmes d'équipements des FS mais également de conseiller le chef d'État-Major et le gouvernement sur le volet des opérations spéciales. La DSF regroupe seulement quelques personnes et a sous ses ordres trois unités spéciales ainsi que six unités de soutien :

- Le Special Air Service (SAS) ;
- Le Special Reconnaissance Regiment (SRR) ;
- Le Special Boat Service (SBS) ;
- Le Special Forces Support Group (SFSG) ;
- Le 18<sup>th</sup> (UKSFG) Signal Regiment ;
- Le 29<sup>th</sup> Commando Regiment Royal Artillery ;
- Le 59<sup>th</sup> Independent Commando Squadron Royal Engineers ;
- Le 539<sup>th</sup> Assault Squadron Royal Marines ;
- Le UK Special Forces Air Support.

### **La doctrine d'emploi**

Au cours des années 1960 à 1990, les Forces Spéciales furent engagées sur l'ensemble des OPEX. Ainsi, son État-Major définissait deux grands types de missions : les infiltrations de courte durée ayant pour objectif de pouvoir s'infiltrer et effectuer des reconnaissances et des actions de destructions, et les incursions profondes de longue durée afin d'éliminer des personnalités politiques ou militaires. Il fut alors décidé que ces missions seraient confiées au SBS et au SAS. Mais ce recours quasi systématique des forces conduit à la fin des années 80 à la création d'une doctrine d'emploi guidée par cinq grands principes :

- Action contre des objectifs à haute valeur stratégique : Ces actions à haute valeur stratégique sont de quatre ordres :
  - o La surveillance
  - o Les actions offensives
  - o Les opérations de contre guérilla ou d'assistance à un mouvement de résistance
  - o Les missions spéciales
- Commandement au plus haut niveau : La zone d'intérêt et d'action des FS s'étend sur celle du commandement de théâtre terrestre. Leur efficacité maximale est obtenue lorsqu'elle sont placées aux ordres de cette autorité. Dans le cadre d'actions au niveau stratégique le plus élevé,

les FS doivent relever directement du commandement chef. Il convient d'adapter aux circonstances les besoins en liaison et coopération de façon à ne pas prendre le bénéfice de l'action des Forces Spéciales, surtout aux échelons subordonnés.

- Accès aux informations les plus secrètes : Afin de pouvoir planifier les opérations, les FS doivent avoir accès aux sources d'informations les plus secrètes.
- Directives d'action : Sous forme de directives, elles définissent le cadre temporel et les limitations ou contraintes politico-militaires.
- Sureté – Sécurité – Secret : Les Forces Spéciales agissent en tenue de combat dans les conflits généralisés mais sont amenées dans certain cas comme par exemple des opérations de contre-guérilla à agir en civil. Le principe de base qui régit les FS est celui du secret total et de la non-divulgaration des informations.